

- Lieux d'accueil ordinaires ou d'urgence (crèches, garderies, pouponnières, écoles, points rencontres, accueils mères-enfants, etc.) ;
- Institutions prenant en charge les handicaps intellectuels et physiques (CAMSP spécialisés, SSESAD, centres de rééducation, MAS, IME, ESAT, etc.) ;
- Institutions du secteur judiciaire et pénitentiaire ;
- Institutions pour sujets vieillissants (maisons de retraites, HEPAD, services gériatriques) ;
- Services proposant des consultations ou des lieux d'écoute (aide aux victimes, aux personnes en situation de toxicomanie, d'alcoolisme, de prostitution, etc.) ;
- Centres médico-sociaux, centres d'accueil pour personnes en situation de précarité (bénéficiaires du RMI, de la CMU, SDF, etc.), missions locales... ;
- Réseaux sociaux (autour de la périnatalité, de la PMI, de l'errance, des banlieues, etc.) ;
- Insertion, réinsertion, formation, travail ;
- Institutions caritatives et humanitaires (en France et hors de France).

Le parcours 2 «Approches cliniques et modélisations des psychopathologies» offre les mêmes débouchés lorsqu'il est complété par un stage professionnalisant.

Les étudiant.es qui choisiront ce parcours s'orienteront préférentiellement vers les métiers de la recherche, dans des laboratoires de recherche, dans l'enseignement supérieur et la recherche (à l'issue d'une thèse).

Après le Master, parcours 1 ou parcours 2, les étudiant.es peuvent présenter un projet de Doctorat.

OUVERTURE INTERNATIONALE

Accueil d'étudiants étrangers.

Possibilité pour les étudiants d'effectuer un stage à l'étranger.

PUBLICS VISÉS

Pour le Master 1 : les titulaires d'une Licence de psychologie qui souhaitent poursuivre vers la professionnalisation ou la recherche.

Le parcours «Psychopathologie et psychologie clinique» s'adresse à des étudiant.es titulaires d'une Licence de psychologie, qui ont validé une première année de Master avec une orientation clinique et psychopathologique, et qui souhaitent devenir psychologue clinicien.ne.

Le parcours «Approches cliniques et modélisations des psychopathologies» s'adresse à des étudiant.es titulaires d'une Licence de psychologie et qui ont validé un Master 1 de psychopathologie et de psychologie clinique, mais aussi à des étudiant.es qui ont suivi d'autres cursus (médecine, sociologie, philosophie, architecture, arts et techniques du spectacle...) et qui sont intéressés par la recherche en psychologie clinique. Ces derniers/ères ne pourront cependant pas prétendre au titre de psychologue et ne pourront pas faire de stage professionnalisant.

Prise en compte du public étudiant en situation professionnelle et en reprise d'études, avec deux dispositifs :

- Un dispositif original intitulé FPP (Formation à partir de la pratique). Il s'agit d'un régime de formation qui s'adresse à des étudiant.es qui sont en situation professionnelle, dans des métiers du soin, de l'accompagnement, de l'éducation, de la formation... ou des pratiques qui supposent un engagement relationnel, et qui reviennent à l'université pour se former à la psychologie. Ce dispositif leur permet d'acquérir toutes les compétences acquises dans le régime général de formation, mais à partir d'un travail d'élaboration de leur pratique professionnelle. Les étudiant.es doivent rendre compte de ce travail d'acquisition et de construction chaque fois par la réalisation d'un écrit soutenu devant un jury universitaire.

Ce régime de formation permet de valider le Master 1 et les deux parcours de Master 2.

- Un second dispositif, appelé CFP (Contrat de formation personnalisé) consiste en un aménagement des études du régime général pour les étudiant.es en situation professionnelle : enregistrement des Cours Magistraux (CM), organisation des Travaux Dirigés (TD) en weekend, étalement du Master 1 en deux années.

PRÉ-REQUIS

Pour le Master 1 : être titulaire d'une Licence de psychologie.

Pour le parcours «Psychopathologie et psychologie clinique» :

- Être titulaires d'une Licence de psychologie ;
- Avoir validé une première année de Master avec une orientation clinique et psychopathologique ;
- Admission sur dossier de candidature examiné en commission pédagogique et après entretien.

Pour le parcours «Approches cliniques et modélisations des psychopathologies» :

- Être titulaire d'une Licence de psychologie et avoir validé un Master 1 de psychopathologie et de psychologie clinique (condition facultative, mais obligatoire si projet de faire un stage professionnalisant et d'obtenir le titre de psychologue) ;
- Admission sur dossier comprenant un projet de recherche, examiné en commission pédagogique, et après rencontre avec un.e enseignant.e directeur/trice de recherche.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Sont concerné.es les étudiant.es de l'université Lyon 2, les étudiant.es venant d'un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union européenne, ainsi que les candidat.es à la VAE. Les étudiant.es de nationalité étrangère hors Union européenne suivent la procédure CampusFrance ou déposent un dossier de candidature selon leur situation.

DROITS D'INSCRIPTION

Droits d'inscription 2018/2019 en master 243 euros + Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) 90 euros.

INSCRIPTION DES ÉTUDIANT.ES INTERNATIONAUX/ALES

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

• Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de «Demande d'accès» (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou *via* E-candidat)

Étudiant.es non européen.nes

- Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :
 - Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : La procédure CEF/campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays
 - Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : Vous devez déposer un dossier «Demande d'Accès» (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou *via* E-candidat)
- Plus d'informations sur <http://www.univ-lyon2.fr/> > Formation > Candidatures - Inscriptions

AUTRESPARCOURSETÉTABLISSEMENTSPORTEURS

- Psychologie et psychopathologie cliniques (Lyon 2)
- Formation-recherche en psychologie à partir des pratiques (Lyon 2)
- Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent (conv : ICLyon) (Lyon 2 / Iclly)

DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MASTER

MENTION PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE
PSYCHANALYTIQUE

PARCOURS

APPROCHES CLINIQUES ET MODÉLISATIONS DES
PSYCHOPATHOLOGIES

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

Secrétariat

Campus Porte des Alpes
Rita COLOMB
Tél. : 04.78.77.24.48
Mail : rita.colomb@univ-lyon2.fr

Responsable Pédagogique

Magali RAVIT

CONTACT

SCUIO-IP

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle
Campus Porte des Alpes
5, avenue Pierre Mendes-France
– 69500 Bron

PÔLE ORIENTATION & RÉUSSITE :

Accueil du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 13h30 à 16h30.
Tél. : 04.78.77.23.42

PÔLE STAGES & INSERTION :

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h.
Tél. : 04.78.77.26.04

SERVICE COMMUN DE FORMATIONCONTINUE

Campus Berges du Rhône
86, rue Pasteur – Lyon 7e
<http://fc.univ-lyon2.fr>

Pour tout renseignement relatif aux démarches de validations d'acquis (VAPP et VAE) et de financements (CIF, Plan, Pôle emploi, etc.).

Information Conseil :

Tél. : 04.78.69.70.77
ou 04.78.69.70.73

VAE :

Tél. : 04.78.69.72.65.

DÉBOUCHÉS

Métiers de la recherche, dans des laboratoires de recherche, dans l'enseignement supérieur et la recherche (à l'issue d'une thèse de Doctorat en psychologie).

Si un stage professionnalisant est réalisé en plus du stage de recherche, et si l'étudiant.e a obtenu une Licence de psychologie et un Master 1 à dominante psychologie et psychopathologie cliniques, les débouchés sont les mêmes que ceux relatifs au parcours «Psychopathologie et psychologie clinique», à savoir les postes de psychologues clinicien.nes dans des secteurs d'activité diversifiés (publics et privés) :

- Psychiatrie (dans ses structures intra et extra-hospitalières), à l'adresse d'enfants, d'adolescent.es, d'adultes, de personnes âgées ;
- Éducation spécialisée (enfant, adolescent.e, adulte) ;
- Services de prévention (de la maltraitance, de la délinquance...)
- Services de soins somatiques (hôpital général, services de soins spécialisés, centres de réadaptation) ;
- Institutions médico-psycho-sociales (CAMSP polyvalents, CMPP, services de prévention, IMP, IMPro, etc.) ;
- Lieux d'accueil ordinaires ou d'urgence (crèches, garderie, pouponnières, écoles, points rencontres, accueils mères-enfants, etc.) ;
- Institutions prenant en charge les handicaps intellectuels et physiques (CAMSP spécialisés, SSESAD, centres de rééducation, MAS, IME, ESAT, etc.) ;
- Institutions du secteur judiciaire et pénitentiaire ;
- Institutions pour sujets vieillissants (maisons de retraites, HEPAD, services gériatriques) ;
- Services proposant des consultations ou des lieux d'écoute (aide aux victimes, aux personnes en situation de toxicomanie, d'alcoolisme, de prostitution, etc.) ;
- Centres médico-sociaux, centres d'accueil pour personnes en situation de précarité (bénéficiaires du RMI, de la CMU, SDF, etc.), missions locales... ;
- Réseaux sociaux (autour de la périnatalité, de la PMI, de l'errance, des banlieues, etc.) ;
- Insertion, réinsertion, formation, travail ;
- Institutions caritatives et humanitaires (en France et hors de France).

MENTION PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

SEMESTRE 1 PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE (mobilité ou classique)

UE A1 Enseignements conceptuels :

- Psychopathologie approfondie (CM+TD)
- Méthodologie de la recherche (CM)
- Séminaire de recherche 1 (TD)

UE B1 Enseignements méthodologiques :

- Élaboration du positionnement clinique 1 (TD)

Et 1 option au choix parmi :

- Option «Entretiens groupales»
- Option «Pratiques groupales psychanalytiques»

UE C1 Enseignements transversaux :

1 pack CM + 2 TD au choix parmi :

- PACK « Psychopathologie générale »
- PACK « Psychopathologie périnatale »
- PACK « Méthodologie projective »
- PACK « Pratiques et interventions de terrain »
- PACK « Psychologie des communications »
- PACK « Intervention et médiation auprès de l'enfant »

SEMESTRE 2 PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE (mobilité ou classique)

UE A2 Enseignements conceptuels thématiques :

- Séminaire de recherche 2 (TD)

Et 1 option au choix parmi :

- Option « Clinique du somatique »
- Option « Approche psycha groupale famille »

UE B2 Enseignements méthodologie thématiques :

- Élaboration du positionnement clinique 2 (TD)

- Éthique et déontologie (CM)

- Stage

Et 1 option au choix parmi :

- Option « Création médiation »
- Option « Examen psychologique »

UE C2 Formation complémentaire :

- Mémoire

Et 1 langue au choix parmi :

- Anglais de spécialité (TD)
- Espagnol de spécialité (TD)*
- Langue CLES (TD)*

Et 1 option au choix (mêmes options qu'UE A2 et B2)

*Sauf pour les étudiant.es inscrit.es en CFP 1ère ET 2ème ANNÉES

SEMESTRE 3 APPROCHES CLINIQUES ET MODÉLISATIONS DES PSYCHOPATHOLOGIES

UE A3 Théories et méthodologies :

- Fondements métapsychologiques (CM)
- Méthodes cliniques de recherche (CM)

UE B3 Théma :

- Séminaire d'ouverture 1 (TD)

Et 1 TD au choix parmi :

- Séminaire thématique 1 (TD)
- Séminaire thématique 2 (TD)
- Séminaire thématique 3 (TD)

UE C3 Stage 1 :

- Stage 1
- Groupe d'élaboration (TP)
- Tutorat individuel de recherche

UE D3 Psychopathologie :

- Psychopathologie générale (CM)
- Psychopathologie approfondie (CM)

SEMESTRE 4 APPROCHES CLINIQUES ET MODÉLISATIONS DES PSYCHOPATHOLOGIES

UE A4 Pratiques et théories :

- Théories des pratiques (CM)
- Être psychologue en... (CM)
- Professionnalisation et métier du psychologue (TD)

UE B4 Méthodologie :

- Séminaire d'ouverture 2 (TD)

Et 1 TD au choix parmi :

- Séminaire méthodologique 1 (TD)
- Séminaire méthodologique 2 (TD)
- Séminaire méthodologique 3 (TD)

UE C4 Stage 2 + Mémoire :

- Stage 2
- Groupe d'élaboration (TP)
- Mémoire

OBJECTIFS DU MASTER

Une formation généraliste et de haut niveau en psychopathologie

Le Master de «Psychopathologie clinique psychanalytique» propose une formation de psychologie clinique qui s'articule autour d'une formation approfondie et de haut niveau en psychopathologie. L'ensemble de l'enseignement proposé conduit les étudiant.es à pouvoir répondre aux nouvelles formes symptomatiques de la souffrance psychique, et à pouvoir intégrer les terrains classiques mais aussi les nouveaux terrains de pratique où se développe l'exercice de la psychologie clinique.

La psychopathologie est envisagée à tous les âges de la vie (du bébé à la personne âgée), dans tous les contextes (individuel, familial, groupal, institutionnel), dans toutes ses formes d'expression (psychiques, somatiques, comportementales, sociales).

Ce Master de «Psychopathologie clinique psychanalytique» vise ainsi à former des psychologues clinicien.nes qui seront outillé.es pour intégrer tous les champs de pratique concernés par la souffrance psychique, qui s'adressent à – où prennent en compte – des populations porteuses de psychopathologies, ou dont la santé mentale est menacée.

Par ailleurs, cette formation à la psychopathologie répond aux recommandations du décret no 2012-695 du 7 mai 2012 concernant le titre de psychothérapeute, dans la mesure où la pratique de la psychothérapie est l'une des pratiques essentielles des psychologues clinicien.nes.

Des options qui répondent à la réalité des pratiques et de la demande sociale

Outre la formation approfondie à la psychopathologie, à tous les âges de la vie, l'étudiant.e peut construire son parcours de façon personnalisée en privilégiant une formation à la psychopathologie et clinique du somatique, à la psychopathologie et clinique de la formation, à la psychopathologie et clinique du social.

Il/elle peut, parmi les séminaires optionnels proposés, choisir un enseignement relatif aux formes de souffrances psychiques à expression corporelle, somatique, comportementale, visant à lui donner des outils plus spécifiques s'il/si elle se destine à exercer sur des terrains de pratique dans lesquels ces formes d'expression de la psychopathologie sont plus manifestes, où dans lesquels la psychopathologie est directement l'effet d'une atteinte corporelle, somatique.

Il/elle peut aussi opter pour un approfondissement des enseignements relatifs aux expressions de la souffrance psychique et de la psychopathologie en lien avec les processus de changement, de formation, d'éducation, d'apprentissage, dans leur dimension à la fois individuelle et groupale, et acquérir des outils plus spécifiques s'il/si elle se destine aux terrains de pratique concernés par l'insertion, la réinsertion, les mutations professionnelles et la formation en général.

Il/elle peut enfin privilégier une orientation vers des formes de psychopathologie liées à des conditions sociales caractérisées par la précarité, ou bien des formes de psychopathologies à expression – entre autres – sociales (délinquance, toxicomanie, prostitution...). Dans cette orientation sont largement prises en compte les formes diverses actuelles d'intervention en «réseaux» (réseaux périnatalité, réseaux PMI, réseaux cancer, psychiatrie de liaison, réseaux psychiatrie et précarité...). On peut ajouter à cela tout le champ de la souffrance au travail, liée aux conditions économiques, aux réalités institutionnelles et hiérarchiques qui produisent diverses formes de contraintes et de harcèlements aux conséquences psychopathologiques graves.

Tous/tes les étudiant.es ont un enseignement dans ces trois champs, mais chacun.e peut, du fait des séminaires optionnels choisis, construire un parcours privilégiant l'un de ces aspects.

Une formation articulée à la pratique et en large collaboration avec les praticien. nes de terrain

La formation, dans sa philosophie et dans son déploiement, repose sur un double étayage:

- Un appui sur les terrains de pratique et sur les professionnel.les psychologues qui contribuent à la formation des étudiant.es ;
- Un appui sur les équipes de recherche du CRPPC (Centre de recherches en psychopathologie et psychologie clinique), et sur les enseignant.es-chercheurs/euses qui assurent la formation des étudiant.es futur.es praticien.nes. Ce double étayage est constant, et transparait dans l'organisation de tous les enseignements.

Un haut niveau de formation à la recherche

La formation à la recherche est fondamentale dans l'ensemble du Master et de ses différents parcours. Elle est un axe de formation dès la première année du Master, avec une place centrale donnée à l'enseignement des méthodologies de recherche, et à la réalisation d'une recherche clinique. Dans les parcours de deuxième année, des enseignements communs et mutualisés articulent questions praticiennes et modalités de recherche.

STRUCTURE ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Le diplôme national de master est obtenu après l'acquisition de 120 crédits capitalisables, répartis sur 4 semestres, après la licence. La formation dispensée comprend des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués et, lorsqu'elle l'exige, un ou plusieurs stages. Elle comprend également une initiation à la recherche et, notamment, la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels. Le diplôme national de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère dont l'enseignement doit être inscrit dans les parcours-types de formation. Les masters visent une insertion professionnelle de haut niveau, à bac + 5, et permettent la poursuite d'études en doctorat. Les mentions de master sont organisées autour de parcours-types plus spécialisés. La formation se construit dans chaque mention sur la base d'un socle partagé de compétences et de savoirs à l'ensemble des parcours-types qui permettent de valoriser les particularités du diplôme, les compétences ou les métiers concernés.

Un grand nombre de masters du site de Lyon Saint-Étienne sont le fruit d'une coopération forte entre plusieurs établissements du site.

ORGANISATION DU MASTER

Le programme pédagogique comporte deux orientations principales :

- Une formation théorique, méthodologique et thématique ;
- Une formation à la pratique (stages, groupes d'élaboration de la pratique et tutorat).

Des enseignements thématiques et méthodologiques sont obligatoires, et d'autres optionnels (pour que chaque étudiant.e puisse orienter et personnaliser en partie sa formation).

Les stages se composent comme suit :

- Master 1 : 250 h ;
- Master 2 parcours « Psychologie et psychopathologie cliniques » : 700 h de stage professionnalisant ;
- Master 2 parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies » : 300 h de stage de recherche et le cas échéant 500 h de stage professionnalisant.

Un tutorat et des groupes d'élaboration de la pratique font partie des parcours de Master 2.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET STAGE

Des Unités d'Enseignements à valider pour le Master 1, par examens sur table ou par dossiers, avec en particulier un mémoire d'élaboration de la pratique et un mémoire de recherche (à partir du stage). Un mémoire de fin de formation pour le parcours « Psychologie et psychopathologie cliniques » et un mémoire de recherche pour le parcours « Approches cliniques et modélisations des psychopathologies ». Les stages professionnalisants (Master 2) sont validés par les professionnel.les maître.sses de stage.

DÉBOUCHÉS

La mention « Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique », et notamment le parcours 1 « Psychologie et psychopathologie cliniques », vise à former des psychologues praticien.nes, orienté.es sur l'élaboration et la mise en oeuvre de dispositifs de prévention, d'accompagnement et de soins psychiques dans des secteurs d'activité diversifiés (publics et privés) :

- Psychiatrie (dans ses structures intra et extra-hospitalières), à l'adresse d'enfants, d'adolescent.es, d'adultes, de personnes âgées ;
- Éducation spécialisée (enfant, adolescent.e, adulte) ; services de prévention (de la maltraitance, de la délinquance...) ;
- Services de soins somatiques (hôpital général, services de soins spécialisés, centres de réadaptation) ;
- Institutions médico-psycho-sociales (CAMSP polyvalents, CMPP, services de prévention, IMP, IMPro, etc.) ;